

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Deuxième jour du mois d'Octobre courant, Nous AVIONS JUGÉ À PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au SEPTIEME jour du mois de NOVEMBRE prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Toronto. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous AVONS CRU CONVENABLE, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de TORONTO, MERCREDI, le NEUVIEME jour du mois de DECEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province: TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé Lieutenant Général Sir WILLIAM EYRE, C. C. B., Administrateur du Gouvernement de Notre dite Province du Canada, et Commandant de Nos Forces en icelle, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE de TORONTO, dans Notre dite Province, ce TRENTE-UNIEME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-sept, et de Notre Règne la Vingt-unième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.

PROVINCE DU CANADA.



EDMUND HEAD.

PROVINCE }
du
Canada. }

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, et à tous ceux que ces présentes peuvent concerner—

SALUT :